

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 11 février 2022 à 16 h 00

-----

AUJOURD'HUI onze février deux mille vingt deux

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 04 février 2022, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Odile VIGNAL à Anne-Laure STANISLAS, Cécile LAPORTE à Julien BONY, Stanislas RENIÉ à Eric FAIDY

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

-----

*Arrivent pendant la présentation de la question n°1 :*

*Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Alparslan COSKUN, Anna AUBOIS (fin du pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (fin du pouvoir donné à Magali GALLAIS), Nicaise JOSEPH*

*Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET)*

*Quittent la séance pendant le débat de la question n°6 :*

*Dominique BRIAT (pouvoir donné à Marion CANALES), Anna AUBOIS (pouvoir donné à Lucas PEYRE), Samir EL BAKKALI (pouvoir donné à Magali GALLAIS), Pierre SABATIER (pouvoir donné à Christophe BERTUCAT)*

-----  
**Rapport N° 35**  
**SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**  
-----

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions exceptionnelles, sur présentation d'un projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits inscrits au budget étant de 109 360€, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 10 500 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout acte afférent.

#### FAÇON PUZZLE

Façon Puzzle est une junior association, du Lycée Massillon, constituée de lycéen-ne-s accompagné-e-s par un professeur.

Elle est composée d'élèves de terminale qui œuvrent toute l'année scolaire à la mise en place d'un festival des arts de la scène. Elle propose à des troupes amateurs de théâtre, cirque, etc... de réaliser une prestation avec l'obligation d'intégrer à celle-ci des scènes cultes du cinéma. Cela leur permet de s'exercer à l'écriture, la mise en scène, la scénarisation et de jouer dans une vraie salle de spectacle.

Budget de l'action :	15 207 €
Subvention versée en 2020 :	1 200 €
Subvention sollicitée :	1 500 €
Subvention proposée :	1 500 €

#### SUPRÊME LEGACY

Cette association a pour objet la promotion des arts, sports et cultures urbaines, la transmission de la culture hip-hop par la réalisation de cours et de stages, ainsi que l'organisation d'événements (compétitions, concerts, spectacles).

L'objet de cette demande est d'organiser les qualifications Auvergne-Rhône-Alpes du Championnat de France de Breaking BBoy France à la Maison du Peuple. Cette manifestation permettra aux jeunes clermontois et de la région de se rencontrer et pour certains d'être sélectionnés à la finale nationale.

Budget de l'action :	4 030 €
Subvention versée en 2021 :	11 000 € (DC et Contrat de Ville)
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

## LES ARTS EN BALADE – LA MANIFESTATION

L'association a pour objet la conception, l'organisation et la réalisation de la manifestation « Les Arts en Balade » sur le territoire Clermontois. A partir de cette manifestation, l'association organise des échanges artistiques avec d'autres territoires.

Pendant 3 jours (du 20 au 22 mai 2022), le public pourra découvrir le travail d'artistes locaux et nationaux en résidence dans des lieux atypiques de Clermont-Ferrand en plus des expositions partenaires ou organisées par les Arts en Balade. Lors de cet évènement gratuit, les Clermontois auront la possibilité d'aller à la rencontre d'une grande variété d'expressions artistiques : peintures, photos, dessins, gravures, céramiques, sculptures, performances...

Budget de l'action :	35 600 €
Subvention versée en 2021 :	16 500 € (DC et DJVA)
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

## ACHAK CIE

Cette association a pour but le développement culturel, par le biais de l'enseignement, de spectacles et de la diffusion de la danse hip-hop contemporaine.

L'objet du projet est d'élaborer une création chorégraphique avec des danseurs professionnels de la compagnie Classic One de Valence. Au-delà de l'aspect artistique, de l'échange interdépartemental, l'association propose aux clermontois d'apprendre et de découvrir les différents aspects de l'industrie du spectacle, de l'administration, la comptabilité, la manutention, la gestion, le management, la communication, la diffusion, l'organisation, la vente.

Budget de l'action :	15 010 €
Subvention versée en 2020 :	2 000 €
Subvention sollicitée :	3 000 €
Subvention proposée :	3 000 €

## COMPAGNIE DRAMATIQUE DOMINIQUE FREYDEFONT

La compagnie a pour objet la création de spectacles de théâtre, et l'organisation de toutes activités de formations, d'enseignement, d'animations et plus généralement toutes activités, manifestations et prestations liées au théâtre.

L'association souhaite poursuivre son projet « Raconte-moi une histoire » dont l'objectif est de proposer un temps et un espace de découverte et d'échange autour de quelques pages de la littérature jeunesse grâce à des lectures théâtralisées et musicales avec les enfants et les familles de l'Ecole Anatole France. Le déroulement et la présentation de l'action seront les jours de classe, en cinq programmes différents de trente minutes, en fonction du niveau des élèves, soit 10 représentations.

Budget de l'action :	4 100 €
Subvention accordée en 2021 :	2 000 €
Subvention sollicitée :	2 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

## DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.  
Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

29 FEV. 2022

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjointe,



Manuela FERREIRA DE SOUSA